

En bref

Sentiers Amitiés dont le siège est à Bourg-en-Bresse, accueille des marcheurs habitant Bourg, ou tout autre lieu du département.

Le club propose à ses adhérents un programme annuel pour les randonnées du dimanche, élaboré par certains membres, animateurs bénévoles.

Chaque adhérent participe sans inscription préalable aux sorties en fonction de ses capacités. Ces randonnées ont lieu principalement les dimanches, certains jeudis pour les reconnaissances. Les randonnées sont à la demi-journée en automne et hiver. Dès que les jours rallongent, les propositions alternent entre sorties à la journée et à la demi-journée.

Un lieu de rendez-vous unique pour chaque sortie : parking des Brotteaux entre AMPHI (complexe cinémas) et la Maison de la Culture et de la Citoyenneté à Bourg en Bresse afin d'organiser le co-voiturage avec l'accompagnateur.

Deux sorties d'essai peuvent être réalisées avant d'adhérer. [Comment rejoindre sentiers amitiés ?](#)

Voir aussi nos [autres activités](#)

Historique

L'association Sentiers Amitiés, régie par la loi de 1901 a été créée en 1983.

Elle est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Ain.

Elle fut créée par un noyau de passionnés de randonnée. L'amitié entre membres a soudé le groupe et les adhérents actuels sont attachés à cette dimension.

Fonctionnement

Consultez le [Calendrier des Randonnées 2024](#).

Randonnées du calendrier

Le club propose à ses adhérents, tout au long de l'année, un programme annuel pour les randonnées des dimanches, élaboré par ses membres, accompagnateurs bénévoles, et adopté lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tient en fin d'année.

Pas d'inscription préalable aux randonnées du calendrier.

Chaque adhérent participe sans inscription préalable aux sorties en fonction de ses capacités. Ces randonnées ont lieu principalement les dimanches. Quelques propositions de randonnées, plus difficiles et lointaines, sont sur inscription.

Les changements de dates, annulations sont signalées par email et, si possible, sur le site.

Autres sorties

Les adhérents sont prévenus par mail ou sur le site pour les autres sorties. Voir [autres activités](#).

Départ des sorties : un lieu de rendez-vous unique pour chaque sortie : parking des Brotteaux entre AMPHI (complexe cinémas) et la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg en Bresse pour organiser le co-voiturage avec l'accompagnateur (participation aux frais suivant la distance parcourue pour aller du lieu de rendez-vous au lieu de départ de la randonnée et le nombre de participants). [Voir la carte](#).

La Vie du Club

1 Le site est animé par des bénévoles et actualisé le plus régulièrement possible.

2 Les adhérents reçoivent un bulletin d'information « l' ECHO DES SENTIERS » qui permet à chacun de prendre connaissance de décisions prises en réunion de CA, des animations proposées, de l'adhésion de nouveaux randonneurs.